

60 ÈMES **JOURNÉES
MÉDICALES**
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

14 / 15 / 16 MARS 2025
Centre des congrès - ANGERS (49)



60 ÈMES **JOURNÉES
MÉDICALES**
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

14 / 15 / 16 MARS 2025
Centre des congrès - ANGERS (49)



Transgenre et Basket

Dr Antoine BRUNEAU



ATHLÈ



Julie Tetard derrière Elisa Grissett lors de la victoire de Monaco au Poinçonnet (67-71), le 30 novembre. (S. Vialle/Photopqr/ « la Nouvelle République »)

Basket, N1 (F), Monaco • abonné

Première joueuse transgenre à Monaco, la basketteuse Julie Tetard suscite des questions

Arrivée en septembre au sein de l'effectif du Monaco Basket Association, en N1 féminine, Julie Tetart est devenue la toute première joueuse transgenre à rejoindre les rangs d'une équipe sportive sur le territoire monégasque. Dans les coulisses de son Championnat, son profil interroge.

Rédaction et Maxime Brigand

publié le mardi 24 décembre 2024 à 18:42

BASKET: UNE ATHLÈTE TRANSGENRE INTERDITE DE COMPÉTITION EN AUSTRALIE

Par Elise Artigau avec AFP Le 18/04/2023 à 14h28



La fédération australienne s'est prononcée ce mardi sur le cas de Lexi Rogers, interdite de compétition de basket féminin à cause de son identité transgenre.

Lexi Rodgers s'est vue interdire de participer aux compétitions féminines par la Fédération australienne de basket en raison de son identité transgenre, la ligue reconnaissant mardi la "complexité" du dossier, appelé à évoluer. Cette décision a été prise sur avis d'un comité d'experts comprenant un médecin agréé et un médecin du sport qui assurent que chaque situation est traitée au cas par cas. En fin d'année dernière l'Australienne avait déposé un dossier pour jouer dans une ligue semi professionnelle de l'état de Victoria.

"En tant qu'organe directeur, nous reconnaissons que nous sommes toujours sur la voie de l'éducation et de la compréhension", a déclaré Basketball Australia dans un communiqué. Selon eux, "l'équilibre entre l'inclusion, l'équité et la nature compétitive du sport sera toujours un domaine complexe à appréhender".

ANNEXES AUX REGLEMENTS GENERAUX

ANNEXE 1 (Avril 2024)

CATÉGORIES ET CHAMPIONNATS MASCULINS ET FEMININS
pour la saison 2024-2025

2024/2025				
ANNEE DE NAISSANCE	AGES	CATEGORIES	APPELLATIONS DES CHAMPIONNATS (avec les championnats U18M & U21M)	APPELLATIONS DES CHAMPIONNATS (sans les championnats U18M & U21M)
2003 et avant	21 ans et plus	SENIORS	SENIORS	SENIORS
2004	20 ans	U21	U21M / SENIORS F	SENIORS
2005	19 ans	U20	U21M / U20F	U20
2006	18 ans	U19		U20M / U18F
2007	17 ans	U18	U18*	U17M / U18F
2008	16 ans	U17		

Article 402 - Obligations des licenciés (Avril 2016 – Avril 2017 – Juin 2018 – Avril 2021 – Décembre 2022 – Décembre 2023)

8. Tout licencié confirme l'exactitude des renseignements fournis lors de sa demande de licence et plus particulièrement s'agissant tant des fonctions sollicitées que des informations d'identité notamment : nom, prénom, civilité, date et lieu de naissance, pays et ville de naissance si étranger.
9. En cas de changement de nom (mariage, adoption, ...) le licencié n'est pas autorisé à récréer une licence sous ce nouveau nom mais devra préciser celui sous lequel il souhaite être licencié.

Fédération française de basketball :
Seule la **charte éthique** évoque un accès égal à tous à la pratique du basket.

Le ballon utilisé doit être de taille 7 pour les compétitions masculines et de taille 6 pour les compétitions féminines.



Identité de genre

Expérience intime et personnelle que chaque personne, a du genre auquel elle s'identifie. Il s'agit du sentiment d'être une femme, un homme, les deux, ni l'un ni l'autre, ou d'être à un autre point dans le **continuum des genres**. *Consentie librement, elle peut impliquer une modification de l'expression de genre (habillement, discours et manières de se conduire) ou des fonctions corporelles (phonation, cognition, sexualité, ...) par diverses méthodes. L'identité de genre d'une personne peut correspondre ou non au genre généralement associé au sexe assigné à la naissance. Elle inclut les genres : binaire, non binaire, fluide.*

Transgenre

Personne dont l'identité de genre ou l'expression de genre est différente du sexe qui lui a été attribué à la naissance. Cela n'implique aucune forme d'orientation sexuelle.

Parcours de transition des personnes transgenres

Validée par le Collège le 7 septembre 2022

Prévalence France 355 pour 100 000 personnes
0,05 à 0,5 % de la population, soit environ 60 000 personnes en France

8 952 personnes en ALD pour « transidentité » en 2020
3,3 % mineurs
70 % 18-35 ans.

2 MtF / 1 FtM

Transition long processus

Habillement Apparence

Prénom

M

Identité

F

Traitement Hormonal

Chirurgical

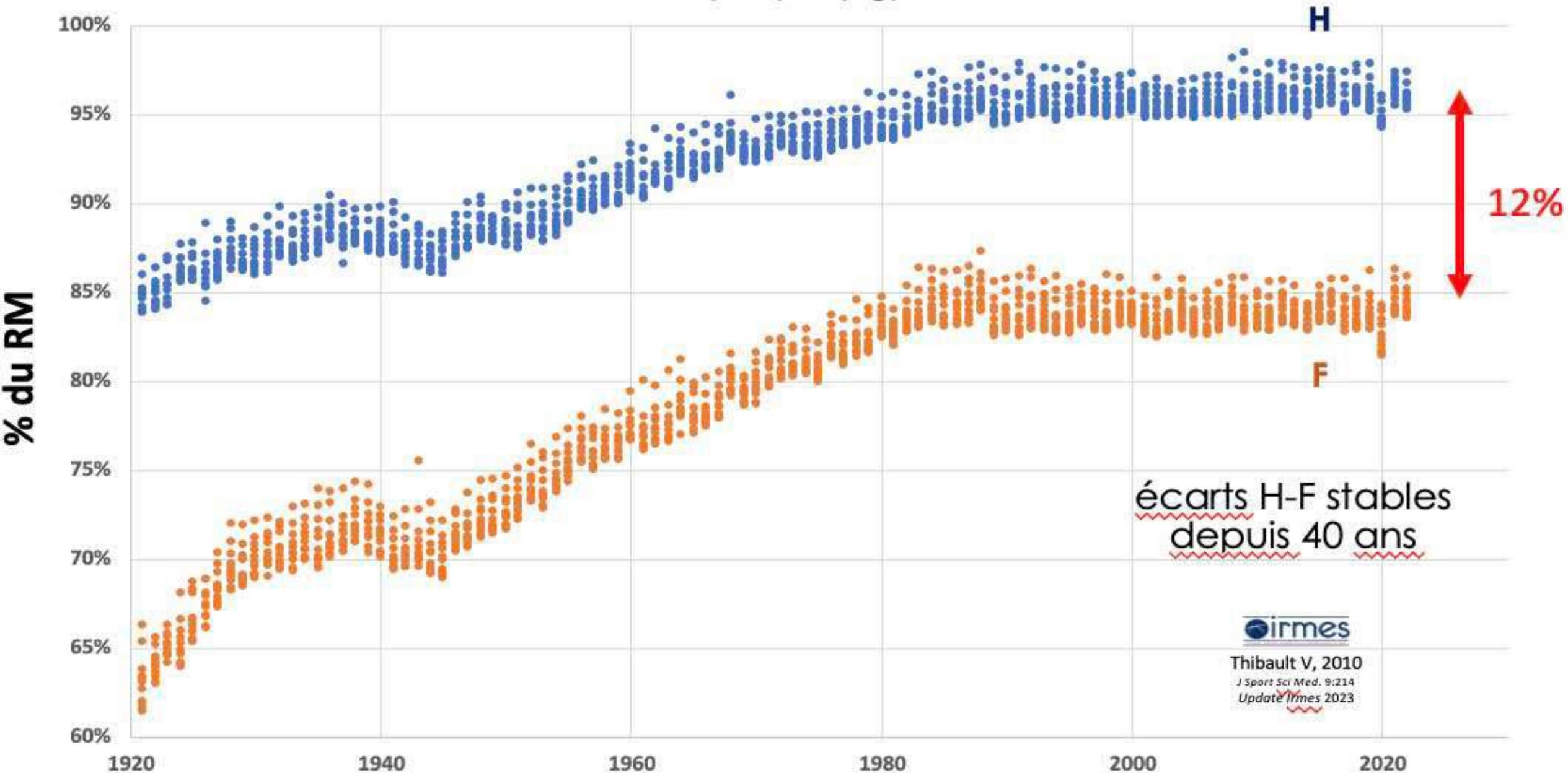
Transidentité

- Pas du travestissement
- Pas une orientation sexuelle
- Pas un choix

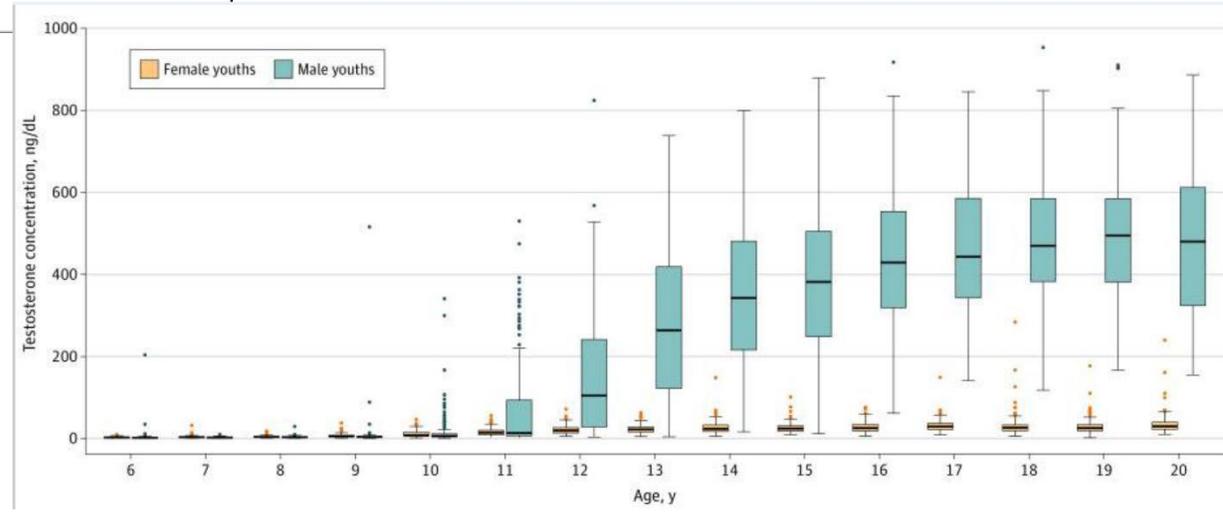
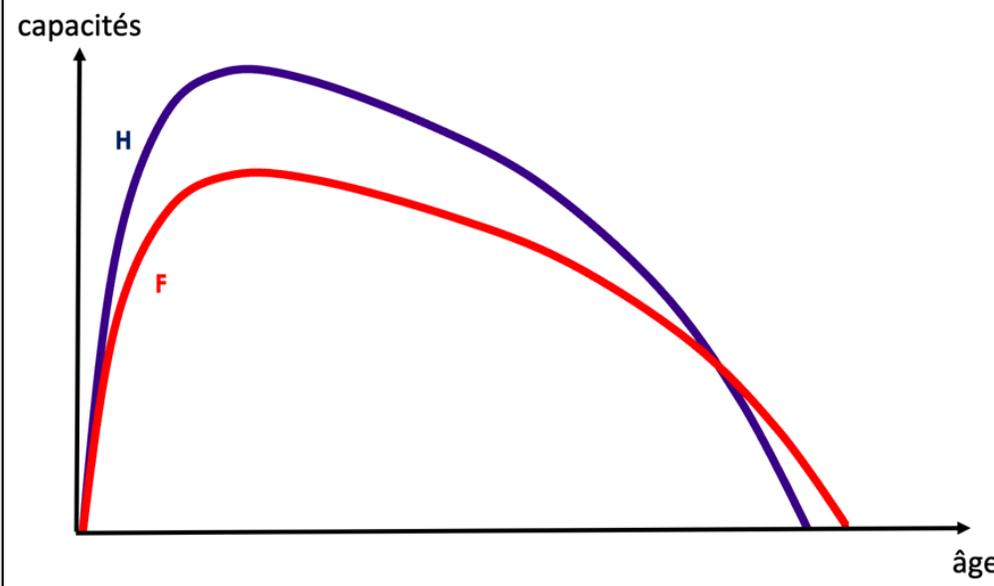
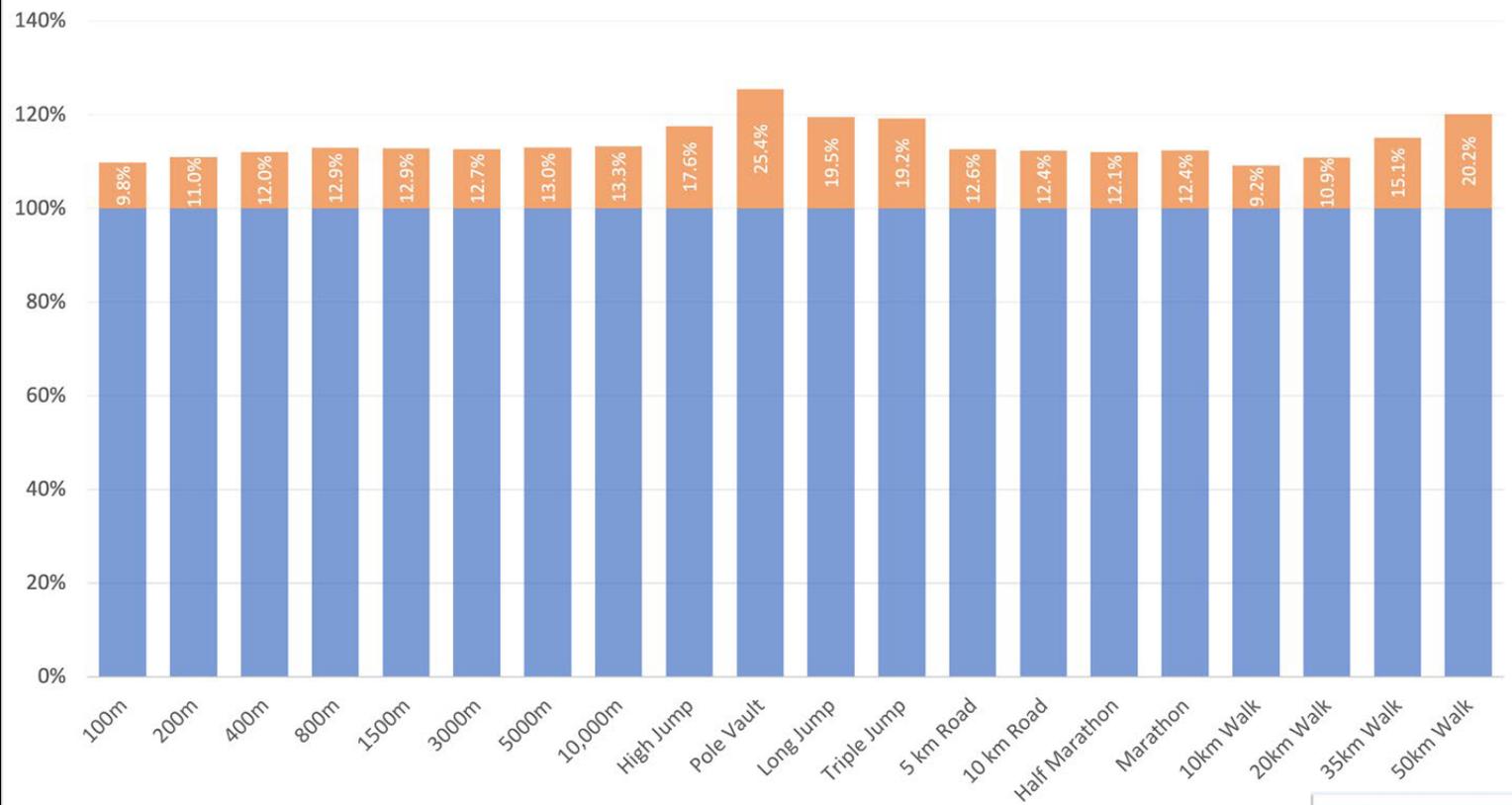


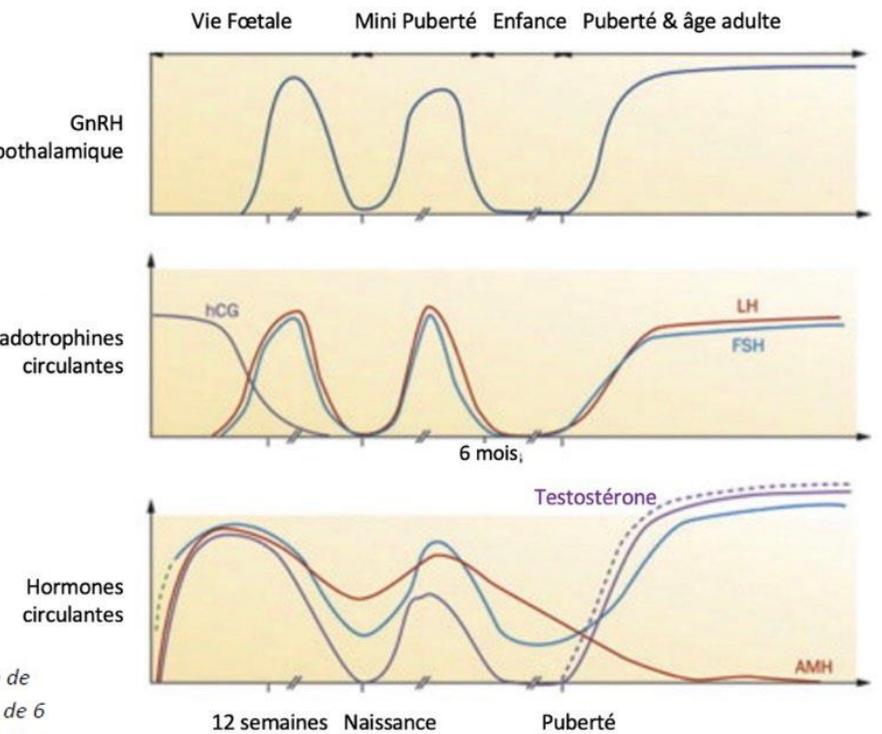
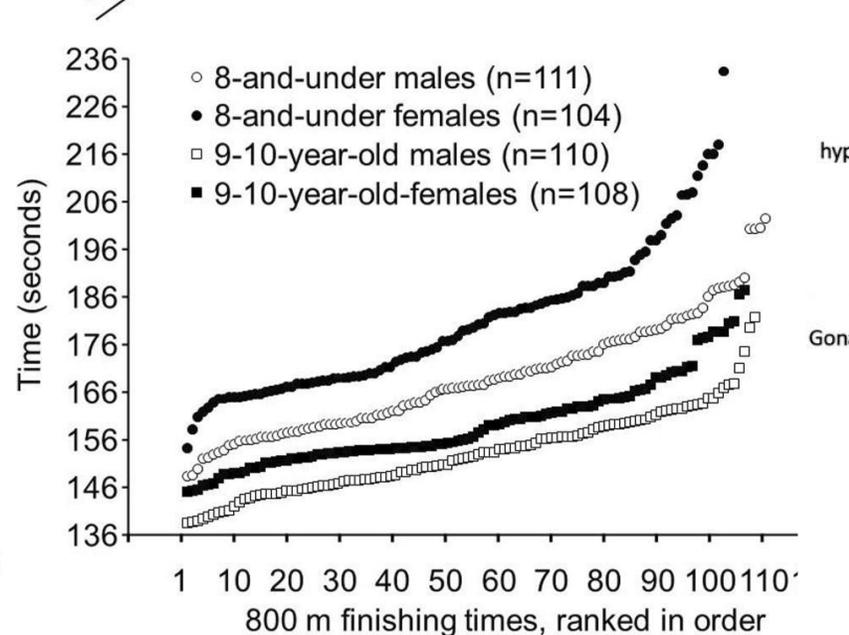
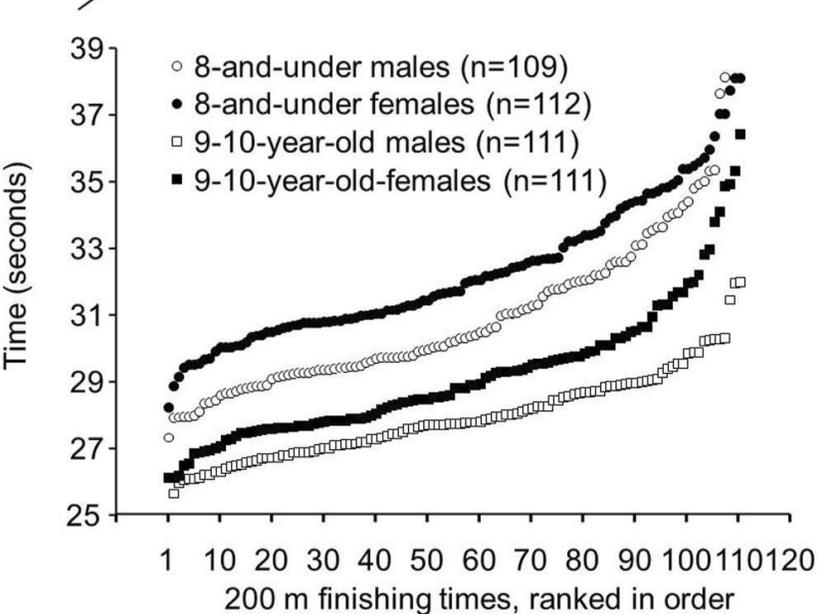
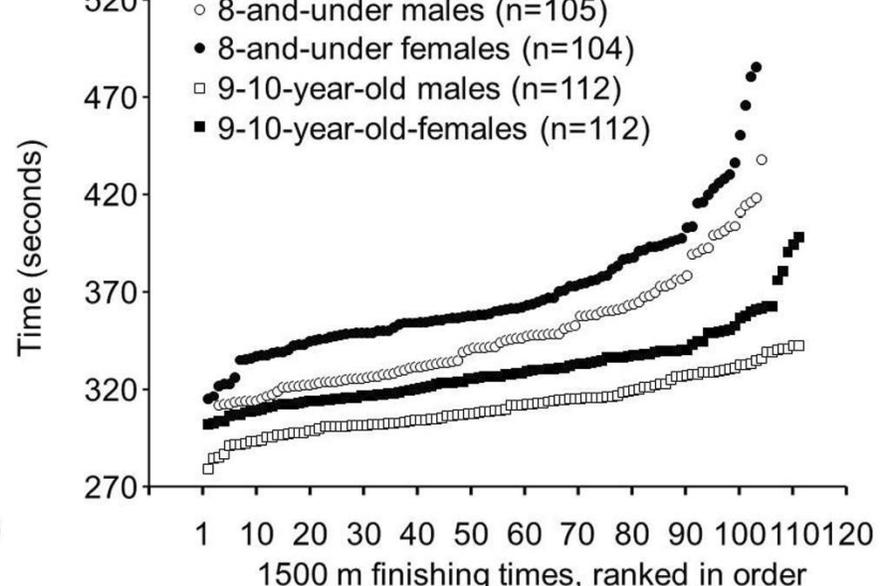
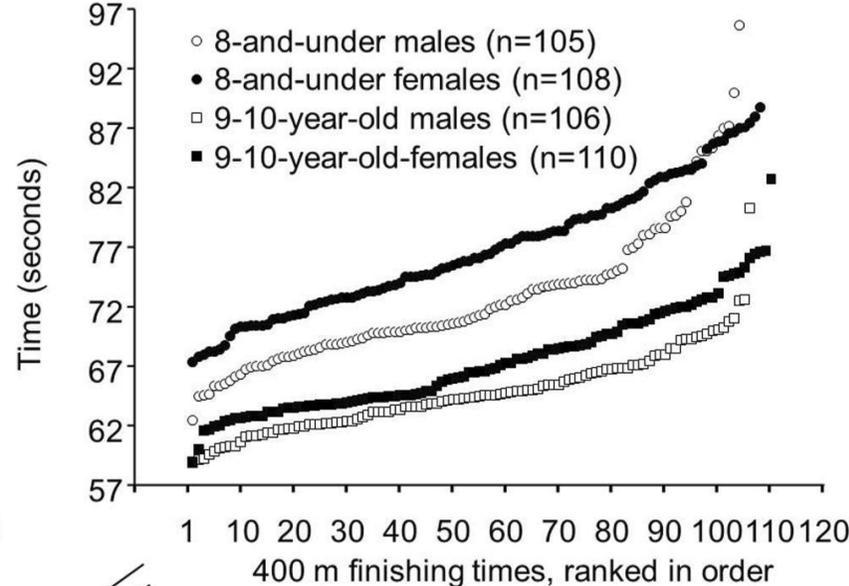
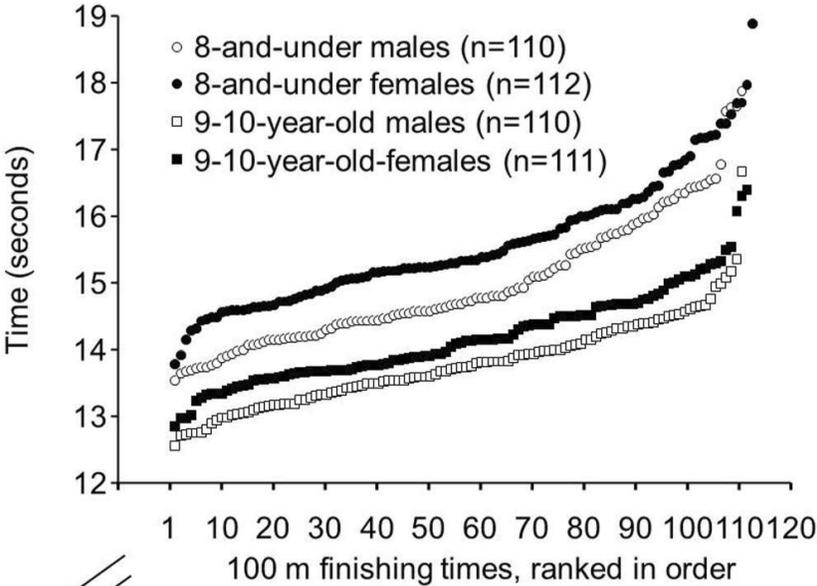
un siècle d'athlétisme

100 / 200 / 800 / Lg / Ht



% MALE ADVANTAGE IN THE TOP 100 ATHLETES IN HISTORY

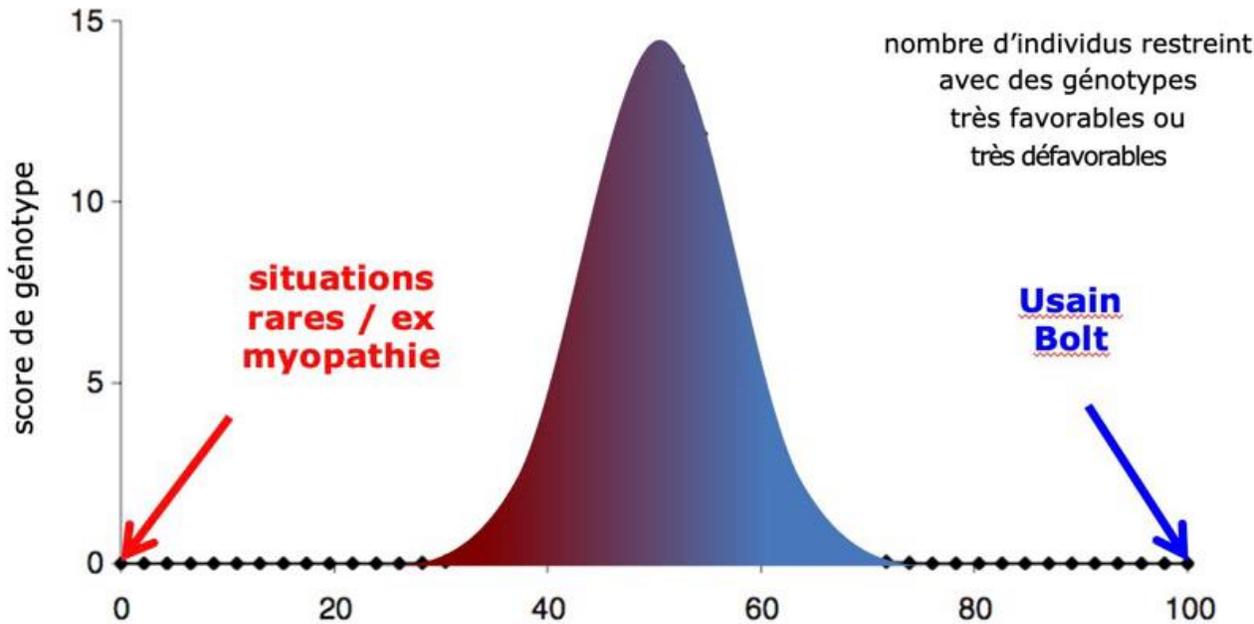




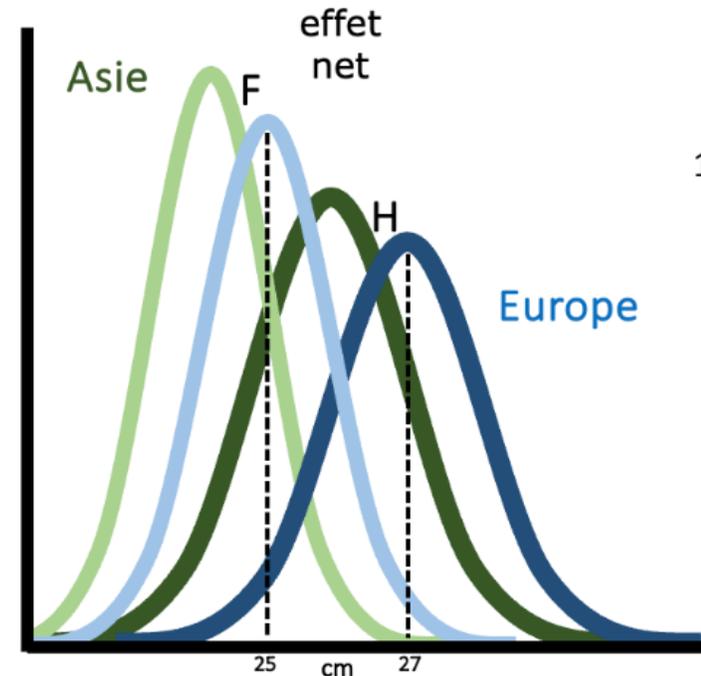
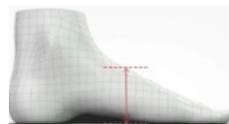
Minipuberté (replacée dans les principaux cycles de sécrétion des hormones sexuelles circulantes, de la conception à l'âge adulte) : Production de testostérone, associée à une activation des hormones gonadiques, une semaine après la naissance, avec pic à environ 3 mois et arrêt vers l'âge de 6 mois (issu de ²⁴). GnRH : gonadotropin-releasing hormone. hCG : gonadotrophine chorionique humaine. LH : Hormone lutéinisante. FSH : hormone de stimulation folliculaire. Sur le diagramme du bas : AMH : hormone anti-Müllérienne. Courbe bleue : Inhibine B (suppresseur de la sécrétion de FSH).

phénotype & génotype

longueur du pied

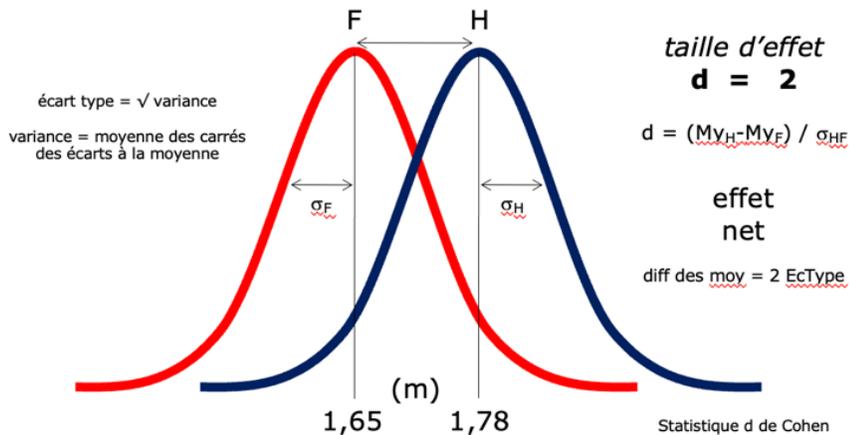


femmes & hommes



quantifier la capacité dans une distribution continue
ex: vitesse

distribution de la taille à l'âge adulte, selon le sexe en France



Williams J Physiol 2008
Plomin Nat Rev Genet 2009

Longitudinal studies

Author (year)	Participants (N)		Baseline mean±SD (95% CI)	12 Months mean±SD (95% CI)	12–31 months mean±SD	% Change	P	T (nmol/L) Base-post GAHT
	TW	CM						
Mueller <i>et al</i> (2011) ¹¹	84		59.6 (54.6–64.6)	57.2 (54.0–64.1)		–4.0	<0.005	13.6–0.6
Wierckx <i>et al</i> (2014) ⁴⁵	40 (oral oestrogen)		56.0±7.5	53±8		–5.4	<0.001	18.0–0.4
	12 (transdermal oestrogen)		62.6±9.3	59.7±8.1		–4.6	<0.05	19.7–0.5
Gava <i>et al</i> (2016) ³⁸	20 (cyproterone acetate)		51.7±8.3	49.9±7.8		–3.5	>0.05	16.3–0.7
	20 (leuprolide acetate)		50.2±7.0	49.8±6.7		–0.8	>0.05	22.2–0.7
Auer <i>et al</i> (2018) ⁴⁰	45		59.5±8.7 (56.9–62.0)	57.5±12 (53.9–60.2)		–3.4	<0.001	17.5–1.9
Klaver <i>et al</i> (2018) ¹⁵	179		57.2±8.3	55.5 (54.9–56.1)		–3.0	<0.001	
Tack <i>et al</i> (2018) ³⁶	21		47.0±6.4		44.8±6.3	–4.7	<0.01	15.2–8.8
Haraldsen <i>et al</i> (2007) ⁵¹	12		54.4±6.2	52.2		–4.0	<0.001	16.8–8.6
Van Caenegem <i>et al</i> (2015) ⁴¹	49		57.4±8.7	55.1±8.7		–4.0	<0.001	19.0–0.5

Cross-sectional studies

Author (year)	Participants (N)		TW baseline mean±SD	TW 48 months mean±SD	CM mean±SD	% Difference	P	T (nmol/L) TW
	TW	CM						
Lapauw <i>et al</i> (2008) ⁵⁴	23	46		51.2±8.4	61.8±7.9	–17.2	<0.001	1.1
Haraldsen <i>et al</i> (2007) ⁵¹	12	77	54.4±6.2		59.1±5.7	–8.0	<0.05	16.8
Van Caenegem <i>et al</i> (2015) ⁴¹	49	49	57.4±8.7		61.3±6.8	–6.4	<0.05	19.0

Data are from dual energy X-ray absorptiometry scans. CM, cismen; LBM, lean body mass; TW, transwomen.

Table 5 Changes in HCT and Hgb levels

Longitudinal studies									
Author (year)	Participants (N)		Measure (units)	Baseline mean±SD (95% CI)	Follow-up mean±SD (95% CI)	Number of months	% Change	P	T (nmol/L) Base-post GAHT
	TW	CM							
Wierckx (2014)	40 (oral oestrogen)		HCT (%)	45±2.5	42±5.7	12	–7.0	<0.01	18.0–0.4
	12 (transdermal oestrogen)			45.5±1.7	42.2±2.3	12	–4.6	<0.001	19.7–0.5
Auer <i>et al</i> (2016) ⁴⁶	20		HCT (%)	45.2±2.7	42.7±1.8	12	–5.5	<0.01	17.5–1.9
Jarin <i>et al</i> (2017) ³⁹	13		HCT (%)	43.8	42.3	6	–3.4	>0.05	13.6–6.9
Vita <i>et al</i> (2018) ⁴⁸	21		HCT (%)	44.8±2.9	40.1±2.6	6–30	–10.5	<0.001	20.5–1.1
Defreyne <i>et al</i> (2018) ¹⁹	239		HCT (%)	45.0±2.5 (44.9–45.5)	41.0±3.1	3	–8.9	<0.001	17.4–0.7
					41.1±3.2 (40.5–41.2)	6	–8.7	<0.001	17.4–0.6
					40.7±3.2 (40.0–40.8)	24	–9.6	<0.001	17.4–0.6
Tack <i>et al</i> (2017) ⁴⁷	21		HCT (%)	43.8±1.9	39.9±2.2	12–31	–8.9	<0.001	15.2–8.8
Gooren and Bunck (2004) ⁴³	19		Hgb (mmol/L)	9.3±0.7	8.0±0.7	12	–14.0	<0.001	21.5–1.0
					8.1±0.6	36	–12.9	<0.001	21.5–0.9
Olson-Kennedy <i>et al</i> (2018) ⁴⁹	23		Hgb (g/dL)	153±11	140±12	12	–8.3	<0.001	14.8–5.9
Wiik (2020) ¹⁶	9		Hgb (g/L)	148.3±10.1	132.7±9.1	4	–10.5	<0.001	18.0–0.5
	10			150.3±9.1	133.3±9.0	12	–11.7	<0.001	18.0–0.5

Cross-sectional studies

Author (year)	Participants (N)				Measure (units)	TW mean±SD or (range)	Control mean±SD or (range)	Number of months	% Difference	P	T (nmol/L) TW
	TW	CM	CW	HNTW							
Lapauw <i>et al</i> (2008) ⁵⁴	23	46			HCT (%)	41.2±2.3	45.3±2.3	>48	–9.1	<0.001	1.1
SoRelle <i>et al</i> (2019) ⁵²	105			73	HCT (%)	(35.9–48.7)	(39.0–50.6)	>6	–	d=1.0	1.9
Greene <i>et al</i> (2019) ¹⁸	93				HCT (%)	(35–47)	(35.5–46) CW	>12	–	>0.05	1.4
Roberts <i>et al</i> (2014) ⁵³	55	20	20		HCT (%)	(34.6–43.7)	(38.4–45.7) CM (34.4–41.9) CW	>6	–	<0.01	>0.05
Jain (2019)	182 (oestrogen)			92	HCT (%)	42.5	45.9±2.0	>3	–7.4	<0.05	
	95 (oestrogen +progesterone)					40.9			–10.9	<0.05	
Sharula (2012) ²⁷	129			22	HCT (%)	40.2±3.1	44.4±2.4	>3	–9.5	<0.001	2.5

CM, cismen; CW, ciswomen; HCT, haematocrit; Hgb, haemoglobin; HNTW, hormone-naive transwomen; TW, transwomen.

Table 4 Changes in strength measures

<i>Longitudinal studies</i>									
Author (year)	Participants (N)		Strength measure (units)	Baseline mean±SD (95% CI)	12 months mean±SD (95% CI)	21–31 months Mean±SD	% Change	P	T (nmol/L) Base-post GAHT
	TW	CM							
Van Caenegem <i>et al</i> (2015) ⁴¹	49		Hand grip (kg)	42±9	39±9		-7.1	<0.001	19.0–0.5
Auer <i>et al</i> (2016) ⁴⁶	20		Hand grip (kg)	41.7±7.8	41.9±7		0.5	>0.05	17.5–1.9
Tack <i>et al</i> (2018) ³⁶	21		Hand grip (kg)	33.8±8.1		34.3±5.6	1.5	>0.05	15.2–8.8
Scharff (2019)	249		Hand grip (kg)	41.8±8.9	40.0±8.9 (39.2–40.8)		-4.3	<0.001	18.3–0.8
Wiik (2020) ¹⁶	11		Knee extension (N-m)	239.7±44.0	242.6±41.5 (230–252)		1.2	>0.05	18.0–0.5
			Knee flexion (N-m)	99.5±16.8	101.5±15.5 (92–109)		2.0	>0.05	

Cross-sectional studies

Author (year)	Participants (N)		Strength measure (units)	TW baseline mean±SD	TW 48 months mean±SD	CM mean±SD	% Difference	P	T (nmol/L) TW
	TW	CM							
Van Caenegem <i>et al</i> (2015) ⁴¹	49	49	Hand grip (kg)	42±9		49±6	-14.3	<0.001	19.0
Lapauw <i>et al</i> (2008) ⁵⁴	23	46	Hand grip (kg)		41±8	53±8	-22.6	<0.001	1.1
			Knee extension (N-m)		150±49	200±44	-25	<0.001	

CM, cismen; TW, transwomen.

Table 3 Changes in muscle CSA

<i>Longitudinal studies</i>								
Author (year)	Participants (N) TW	CSA region (units)	Baseline CSA mean±SD (95% CI)	Follow-up CSA mean±SD (95% CI)	Number of months of GAHT	% Change	P	T (nmol/L) Base-post GAHT
Wiik (2020) ¹⁶	11	Quadriceps (mm ²)	6193±679	5931±671 (5680–6190)	12	-4.2	<0.05	18.0–0.5
Tack <i>et al</i> (2018) ³⁶	21	Forearm (mm ²)	3275±541	3142±574	12–31	-4.1	<0.05	15.2–8.8
		Calf (mm ²)	4204±1282	3828±478	12–31	-8.9	>0.05	
Van Caenegem <i>et al</i> (2015) ⁴¹	49	Forearm (mm ²)	3999±746	3664±783	12	-8.6	<0.001	19.0–0.5
		Tibia (mm ²)	7742±1361	3825±867 7623±1479 7448±1390	24 12 24	-4.4 -1.5 -3.8	<0.001 <0.01 <0.01	19.0–0.5

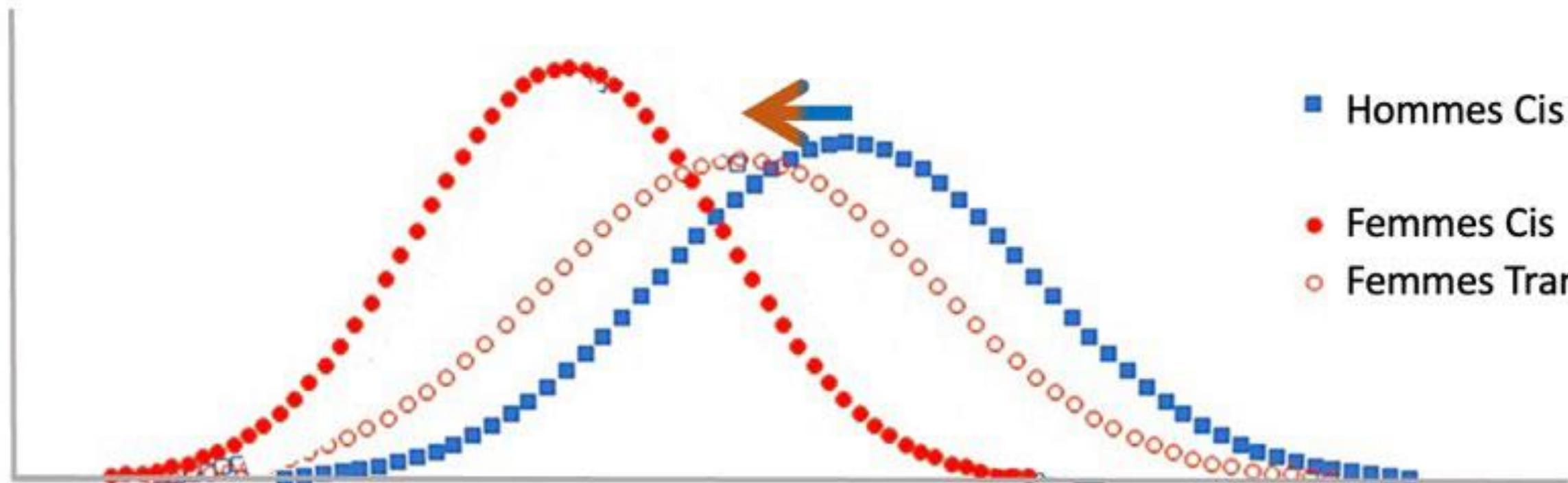
<i>Cross-sectional studies</i>									
Author (year)	Participants (N)		CSA region (units)	TW mean±SD	CM mean±SD	Number of months of GAHT	% Difference	P	T (nmol/L) TW
	TW	CM							
Lapauw <i>et al</i> (2008) ⁵⁴	23	46	Forearm (mm ²)	3500±700	4600±700	48	-23.9	<0.001	1.1
			Tibia (mm ²)	6600±1300	8700±1100	48	-24.1	<0.001	
Van Caenegem <i>et al</i> (2015) ⁴¹	49	49	Forearm (mm ²)	3999±746	4512±579	Baseline	-11.4	<0.001	19.0
			Tibia (mm ²)	7742±1361	8233±1498	Baseline	-6.0	<0.01	

Data are from MRI or pQCT.

CM, cismen; CSA, cross-sectional area; TW, transwomen.

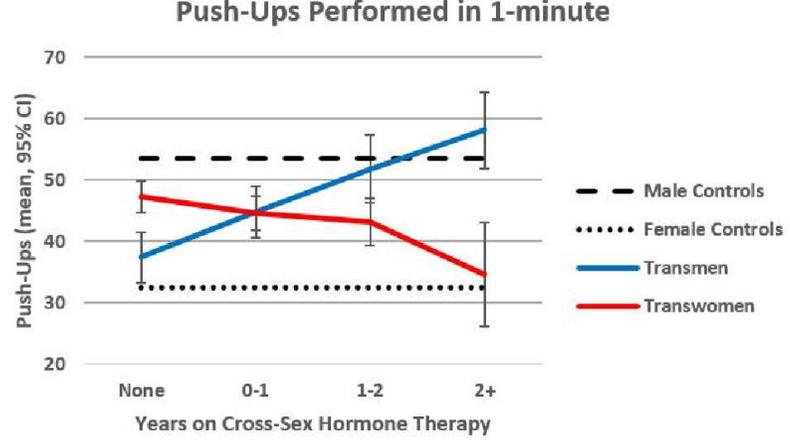
densité des probabilités

$\Delta H-F$

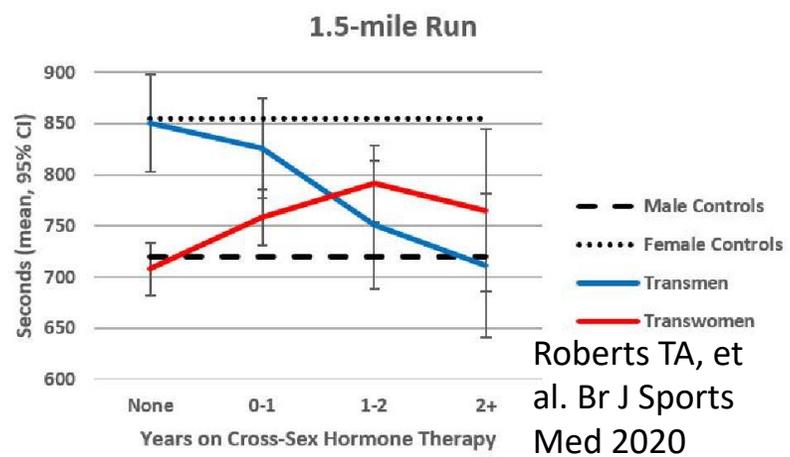
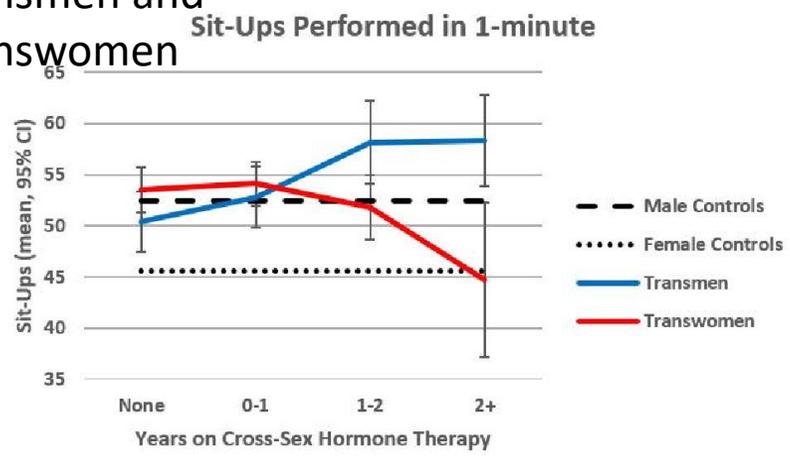


- Hommes Cis
- Femmes Cis
- Femmes Trans

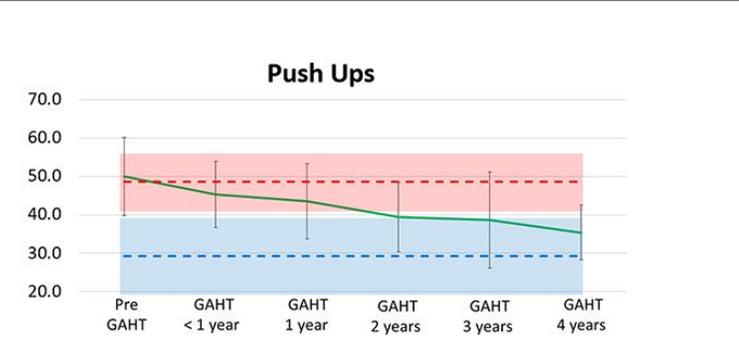
distribution des performances



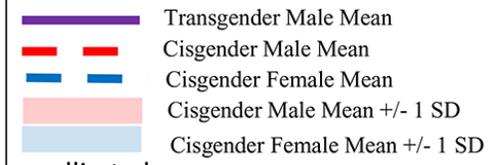
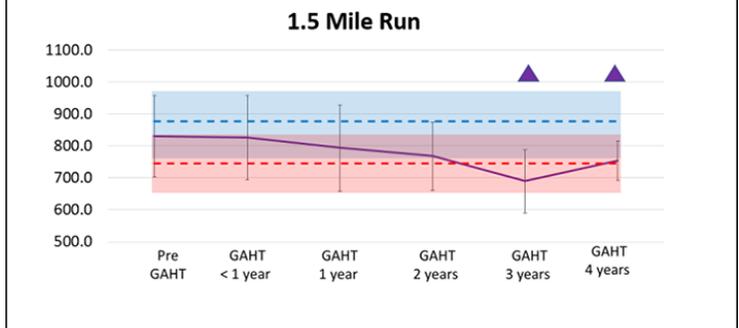
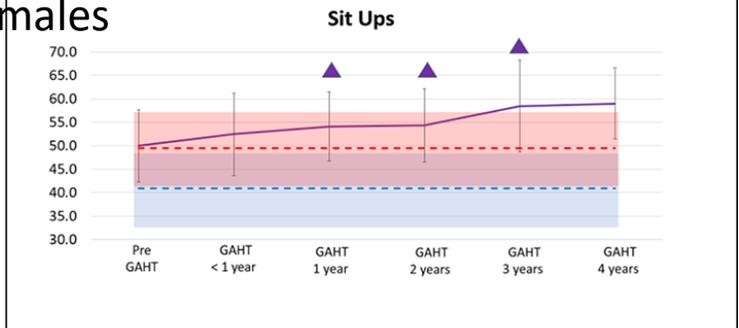
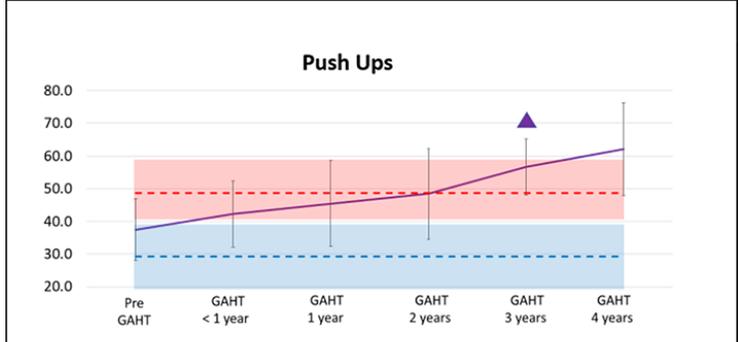
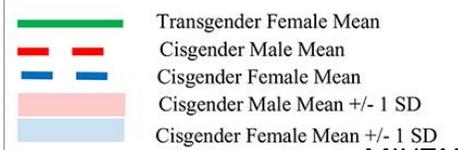
29 transmen and 46 transwomen



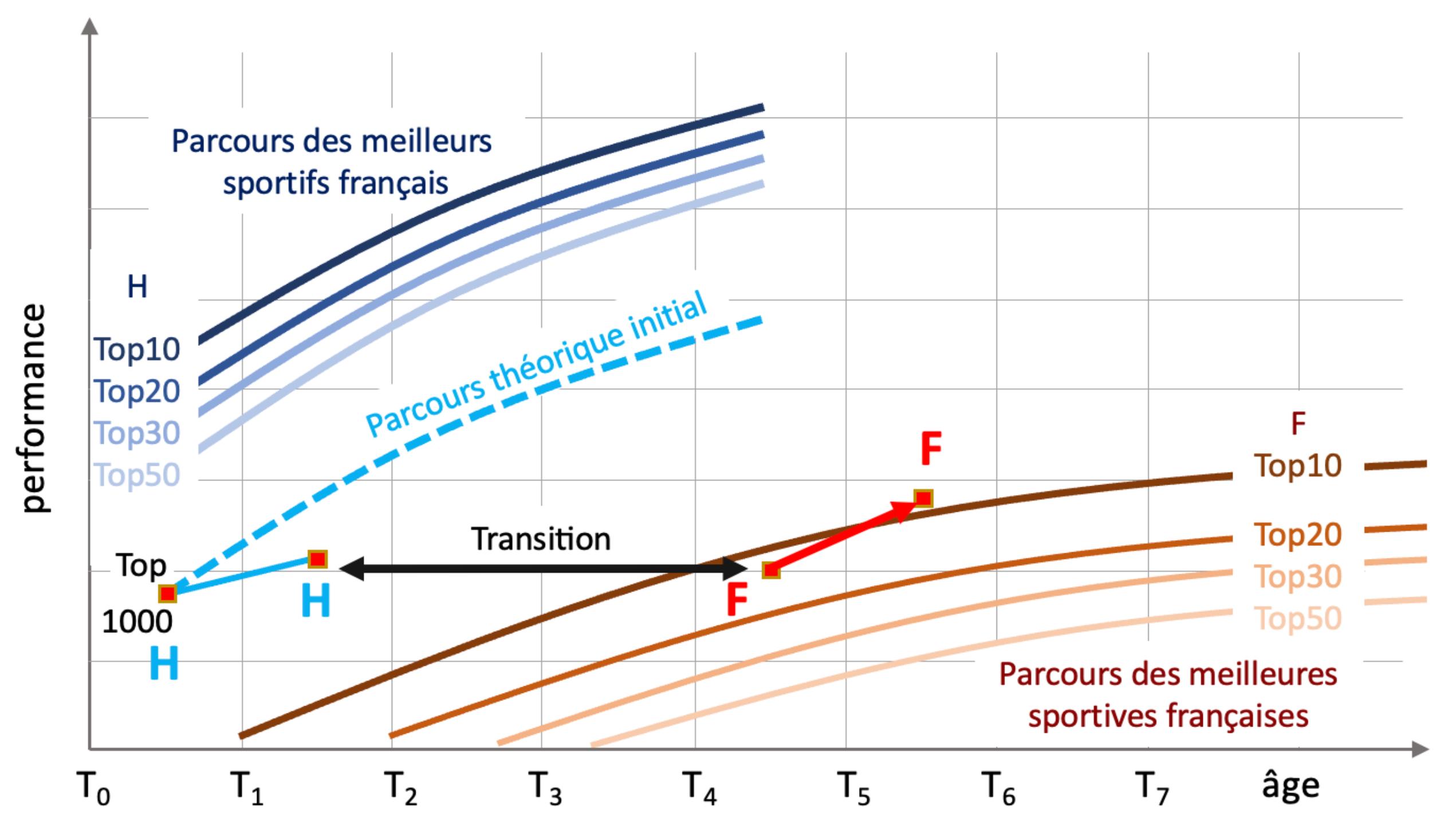
Roberts TA, et al. Br J Sports Med 2020



146 transgender males and 228 transgender females



MILITARY MEDICINE 2022 Maj Elvira Chiccarelli et al.



Beaucoup d'incertitudes

- Pas d'étude sur femme Trans entraînées à haut niveau (mémoire musculaire ?)
- Description de cas (sports individuels)
- Pas d'étude sur les désavantages liées à la transidentité et parcours
- Barrière sociétale à l'acceptation de l'autre et du différent
- Situation des sports collectif/individuel
- Facteurs déterminants de la performance dans chaque sport ?

En droit français, comme en droit européen et international, le principe est celui de l'inclusion des personnes transgenres dans la catégorie de compétitions correspondant à leur identité de genre. Toute règle s'en éloignant n'est juridiquement envisageable que si elle apparaît nécessaire pour atteindre un objectif légitime (équité de la compétition ou sécurité des participants) et qu'elle ne constitue pas un moyen disproportionné de l'atteindre.



Transidentité et sport de haut-niveau

Rapport du comité expert

présidé par Sandra Forgues

&

Jean-François Toussaint

Décembre 2024

Recommandations

Recommandations aux fédérations

Recommandation n° 1 : les fédérations sportives françaises doivent se doter d'un règlement relatif à l'éligibilité des sportives et sportifs transgenres dans la catégorie de compétitions correspondant à leur identité de genre, respectueux des droits et libertés fondamentaux.

Recommandation n° 2 : elles élaborent ce règlement selon les lignes directrices exposées au chapitre 4 du présent rapport.

Recommandation n° 3 : elles sont invitées à instaurer un co-classement (*co-ranking*), au cas où une règle excluant les sportifs et sportives transgenres serait nécessaire.

Recommandation n° 4 : elles attribuent à une commission dédiée les missions suivantes : participer à l'élaboration d'un règlement relatif à l'éligibilité des personnes transgenres, veiller à sa mise en œuvre, contribuer à son actualisation, et se prononcer sur les cas individuels le nécessitant.

Recommandation n° 5 : elles forment leurs encadrants aux questions relatives à la transidentité dans le sport.

Recommandation n° 6 : elles désignent un référent anti-discrimination, chargé des questions relatives aux sportives et sportifs transgenres.

Recommandations aux autres acteurs

Recommandation n° 7 : le ministère chargé des sports veille à la légalité des règlements adoptés relatif à l'éligibilité des sportives et sportifs transgenres par les fédérations, conformément aux articles L. 100-2 al. 3, L. 111-1-II, L. 131-20 et R. 131-1 du code du sport.

Recommandation n° 8 : l'État et/ou le Mouvement sportif créent un observatoire national de la transidentité dans le sport, chargé de la veille scientifique et réglementaire, de l'accompagnement, ainsi que du conseil aux fédérations sur ce sujet.

Recommandation n° 9 : l'article R. 232-53 du code du sport est mis en conformité avec le code mondial anti-dopage (article C.4.5 du standard international - contrôles et enquêtes : la personne chargée du contrôle doit être du même genre que la personne contrôlée).

Recommandation n° 10 : un programme de recherche est lancé via l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) sur la transidentité dans le sport.

Recommandation n° 11 : un cadre de suivi des performances individuelles, spécifique de chaque sport, épreuve et discipline, est établi sur la base des indicateurs décrits au chapitre 3, permettant d'établir sur le long terme la conformité au règlement des inclusions.

Recommandation n° 12 : le contrat de délégation mentionné à l'article L. 131-14 du code du sport permet de favoriser la mise en œuvre des recommandations du présent rapport ; le décret n° 2022-238 pourrait être modifié afin de prévoir que ce contrat comporte des engagements en matière de lutte contre les discriminations, notamment à l'encontre des personnes transgenres.



Recommandations

Recommandations aux fédérations

Recommandation n° 1 : les fédérations sportives françaises doivent se doter d'un règlement relatif à l'éligibilité des sportives et sportifs transgenres dans la catégorie de compétitions correspondant à leur identité de genre, respectueux des droits et libertés fondamentaux.

Recommandation n° 2 : elles élaborent ce règlement selon les lignes directrices exposées au chapitre 4 du présent rapport. Principe d'inclusion, les limites de l'inclusion, l'inacceptable

Recommandation n° 3 : elles sont invitées à instaurer un co-classement (*co-ranking*), au cas où une règle excluant les sportifs et sportives transgenres serait nécessaire.

Recommandation n° 4 : elles attribuent à une commission dédiée les missions suivantes : participer à l'élaboration d'un règlement relatif à l'éligibilité des personnes transgenres, veiller à sa mise en œuvre, contribuer à son actualisation, et se prononcer sur les cas individuels le nécessitant.

Recommandation n° 5 : elles forment leurs encadrants aux questions relatives à la transidentité dans le sport.

Recommandation n° 6 : elles désignent un référent anti-discrimination, chargé des questions relatives aux sportives et sportifs transgenres.

Transidentité

Rapp

pre

J

60^{ÈMES} JOURNÉES MÉDICALES

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

14 / 15 / 16 MARS 2025
Centre des congrès - ANGERS (49)



60^{ÈMES} JOURNÉES MÉDICALES

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

14 / 15 / 16 MARS 2025
Centre des congrès - ANGERS (49)

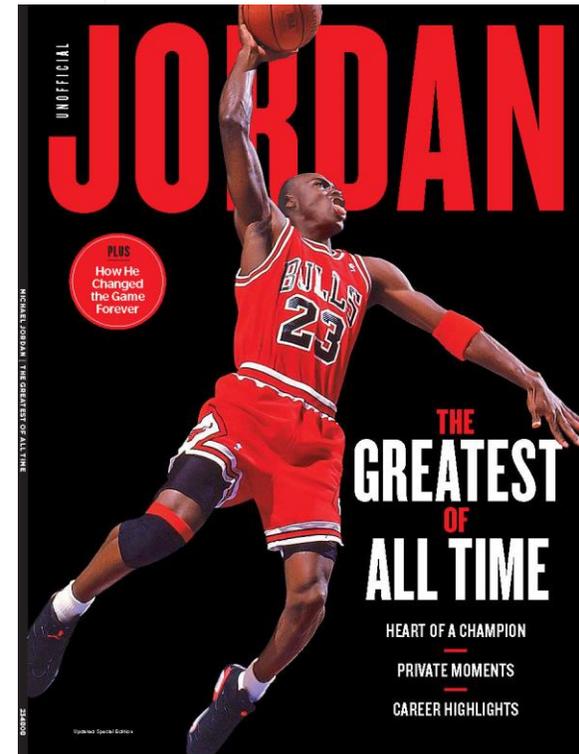


MERCI

anbruneau@chu-angers.fr antoine.bruneau@athle.fr



ATHLÈ





Julie Tetard derrière Elisa Grissett lors de la victoire de Monaco au Poinçonnet (67-71), le 30 novembre. (S. Vialle/Photopqr/ « La Nouvelle République »)

Basket, N1 (F), Monaco • abonné

Première joueuse transgenre à Monaco, la basketteuse Julie Tetard suscite des questions

Arrivée en septembre au sein de l'effectif du Monaco Basket Association, en N1 féminine, Julie Tetard est devenue la toute

Basket, N1 (F), Monaco • abonné

Première joueuse transgenre à Monaco, la basketteuse Julie Tetard suscite des questions

Arrivée en septembre au sein de l'effectif du Monaco Basket Association, en N1 féminine, Julie Tetard est devenue la toute première joueuse transgenre à rejoindre les rangs d'une équipe sportive sur le territoire monégasque. Dans les coulisses de son Championnat, son profil interroge.

Rédaction et Maxime Brigand

publié le mardi 24 décembre 2024 à 18:42



ma liste



commenter



réagir



écouter

activer les alertes **basket**



Depuis le jour un, elle ne cille pas.

Depuis le jour un, elle ne cille pas.

Déboulée sur le Rocher à la fin de l'été, Julie Tetart a d'abord pris la parole une première fois, mi-septembre, lors de la présentation de l'effectif du Monaco Basket Association : « *On a parlé avec les dirigeants, l'entraîneur et les joueuses. Tout le monde est au courant et connaît ma situation. Maintenant, il y a des imbéciles un peu partout et ça fera jaser.* » Derrière, elle a laissé les choses se faire, les gens parler, les coulisses s'agiter. Dans certains gymnases, elle a vu « *l'atmosphère se tendre* » et entendu les mots fuser. « *On savait que tout ça arriverait. On s'y était préparé.* »

lire aussi

[Un comité d'experts plaide pour une meilleure intégration des athlètes transgenres](#)

Éric Elena, le patron du club, assis à ses côtés, acquiesce. Il raconte également n'avoir été contacté par aucun des autres présidents de Nationale 1 (D3), affiche sa fierté de voir l'ensemble de ses filles « *faire bloc* » autour de leur nouvelle coéquipière de 32 ans et ramène le

coéquipière de 32 ans et ramène le débat sur le parquet. « *On cherchait une intérieure pour gagner en puissance, quelqu'un de costaud et on m'a proposé le profil de Julie. J'ai pris la décision de la faire venir, puis tout a été très vite. Aujourd'hui, je ne peux être que satisfait qu'elle soit chez moi.* »

20 points et 11 rebonds pour commencer

Sur le plan sportif, Elena ne peut dire autre chose : sa troupe est invaincue et roule sur la poule A. Sa nouvelle recrue, qui n'avait jamais joué intérieure de toute sa vie, y est pour beaucoup, elle qui a démarré son aventure avec éclat, dès le mois de septembre, participant en grand à l'élimination (71-57) de Nice (qui évolue à l'échelon supérieur), en 32es de finale de Coupe de France avec 20 points et 11 rebonds en 23 minutes de jeu.

Toute première joueuse transgenre à intégrer l'effectif d'une équipe sportive sur le territoire monégasque, Tetart est un cas qui fait causer, même si à l'étage du dessus, en Ligue féminine 2, Aurore Pautou, qui est devenue la première

joueuse transgenre à devenir joueuse professionnelle de basket en 2021, a déjà ouvert la voie et est même l'actuelle meilleure marqueuse de sa division (plus de 23 points de moyenne) avec La Tronche Meylan Basket, club de la banlieue grenobloise.

Un président écrit à ses homologues

Mi-novembre, le président d'un club de N1 a ainsi écrit à ses homologues pour ouvrir « *une réflexion sur la participation des athlètes transgenres (...) dans les Championnats de basket-ball féminins* » et partager ses questions « *sur l'équité de la compétition et la sécurité des athlètes* », tout en soulignant son souhait que la fédération et les clubs « *puissent concilier inclusion et équité* ».

Un autre président, l'un des rares qui a accepté de discuter du sujet, appuie : « *Je n'ai, évidemment, aucun problème moral, mais ce qui m'intéresse est avant tout l'équité sportive et l'intégrité physique de mes joueuses. Sur le match contre Monaco, je suis clair : on n'a pas joué à armes égales. La différence physique est*

armes égales. La différence physique est trop nette et sans Tetart, le match n'est pas du tout le même. Sur les prises de rebond, dans les duels sous la raquette, c'est injouable, et mes joueuses en sont sorties frustrées. Tout le monde dans la salle a été circonspect. On tient à rester sur l'unique ligne qui doit compter, celle de l'équité sportive, mais là, on constate tous à quel point elle est impactée. »

« **Aujourd'hui, la FFBB prône l'inclusion, mais demain, un retour en arrière est possible** »

Julie Tetard



Face aux interrogations, Julie Tetart (1,91 m) qui n'avait plus joué au basket depuis trois ans avant de reprendre cet été suite aux dernières opérations liées à sa transition, avance se remettre encore d'un long processus qui a affaibli son corps à tous les niveaux - musculaires, respiratoires, hormonaux - et combat le fantasme d'un basket féminin qui verrait cinq joueuses transgenres affronter cinq autres joueuses transgenres un jour. La FFBB tient, elle, sa position et l'a de

La FFBB tient, elle, sa position et l'a de nouveau confirmé au syndicat national des basketteurs récemment : le sexe mentionné sur la carte d'identité d'un ou d'une licencié(e) détermine le type de compétition dans laquelle il peut évoluer.

Cette position n'est pas figée et le sujet sera sur la table de la future équipe dirigeante de la fédération. « *Un changement de loi peut arriver, avoue Tetart, qui a obtenu le changement de son genre sur sa carte d'identité en juin 2022. Aujourd'hui, la FFBB prône l'inclusion, mais demain, un retour en arrière est possible. Mon rêve a toujours été de jouer au plus haut niveau, j'ai commencé à jouer au basket quand j'avais cinq ans et ce désir a été lié toute ma vie à ma volonté d'un jour faire ma transition. Depuis quelques mois, j'ai repris, j'ai touché le cuir dès que j'ai pu le faire et j'ai encore du boulot sur le plan physique. Je ne pourrais jamais retrouver ma condition physique d'avant-transition, mais ça avance et mon cas est une preuve que oui, après une transition, on peut avoir une vie normale, faire du sport à un bon niveau. Il faut avancer.* » Pour celle qui, il y a quelques

cuir dès que j'ai pu le faire et j'ai encore du boulot sur le plan physique. Je ne pourrais jamais retrouver ma condition physique d'avant-transition, mais ça avance et mon cas est une preuve que oui, après une transition, on peut avoir une vie normale, faire du sport à un bon niveau. Il faut avancer. » Pour celle qui, il y a quelques mois encore, tenait un foodtruck chez elle, en Picardie, le saut a été grand, mais demain pourra-t-elle toujours suer dans les raquettes de N1 ?

publié le mardi 24 décembre 2024 à 18:42

mis à jour le mercredi 25 décembre 2024 à 10:21

AS Monaco

À lire aussi



Monaco parle à nouveau français ●



Fissures sur le Rocher ●



Wembanyama et la révolution du contre ●